

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

## CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PONCHON

### SÉANCE du 18 juin 2024

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

**Présents** : Robert JOYOT **Maire**,

Colette JOLLIVET, Denis ROLLAND, Geneviève DELABY, Yannig MERLIN **Adjoint**,

Francine FAUQUEMBERGUE, Jocelyne BORDIER, Laurence LACHAPELLE, Bruno CAFFIER, Jean-Pierre JOYOT,

Michel VASSEUR, Myriam LEDOUX, Nancy SUZÉ **Conseillers**,

**Absent** : Olivier WAUTERS.

**Secrétaire de séance** : Geneviève DELABY.

**Participait à la réunion** : Martine CORNET

**Observations sur le compte rendu de la séance du 07/05/2024** : NEANT



#### 1. Tableau des vacances aux élections du 9 juin.

Voir annexe.

### Les conseillers disponibles sont invités à combler « les blancs »

#### 2. Rythme scolaire.

L'avis unanime du Conseil est de maintenir la semaine de quatre jours.

#### 3. Convention avec la Thelloise pour le service commun de la publicité.

Depuis Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la police de la publicité a été transférée de l'Etat aux Communes, sauf pour les Communes de moins de 3 500 habitants.

Dans ce dernier cas, la police de la publicité est automatiquement transférée aux Communautés de Commune.

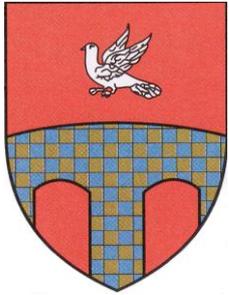
La Thelloise propose l'établissement d'un service commun, pour l'application du Règlement National de la Publicité.,

Accord unanime du Conseil Municipal.

#### 4. Groupement de commandes de la Thelloise pour le ramassage des dépôts sauvages.

Accord de principe du Conseil Municipal.

Délibération formelle avant le 30 septembre.



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

## COMMUNE DE PONCHON

### **5. Groupement de commandes de la Thelloise pour le recyclage des mégots.**

Accord de principe du Conseil Municipal.

Délibération formelle avant le 30 septembre.

La commune achèterait les contenants.

La Thelloise ferait un appel d'offres pour l'achat des contenants.

Le fournisseur TCHAO MEGOTS se chargerait de la collecte.

Les mégots seraient traités chez TCHAO MEGOTS, à Bresles.

### **6. Médecine du Travail. Convention avec le Centre de Gestion.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal agrée la signature d'une convention, sur les bases suivantes :

- 110 € par visite médicale
- Coût annualisé : 770 €
- Reconduction tacite

### **7. Convention de mise à disposition des voiries communautaires avec la Thelloise.**

Sont concernées :

- La rue du Larris, entre le Larris et Villers.
- La rue des Petits Prés.

La Thelloise demande la signature de cette convention pour exécuter les travaux d'entretien qui lui reviennent.

Accord unanime du Conseil Municipal

### **8. Route de Framicourt à Houssoye.**

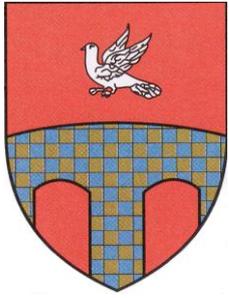
La Commune doit acquérir un chemin cadastré ZC 154 qui appartient à l'Etat.

L'Etat propose de céder en outre à la Commune, par un même acte, des parcelles de terrains disséminées autour de ce chemin, cadastrées ZC 156, 157, 158 et 165, pour un total de 1 700 m<sup>2</sup>.

Accord unanime du Conseil Municipal.

### **9. Demande de subvention auprès de la Thelloise pour la fréquentation de la piscine de Bresles, pour les enfants de l'école de Ponchon..**

Accord unanime du Conseil Municipal.



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

## COMMUNE DE PONCHON

### 10. Participation citoyenne.

Sa réactivation a été évoquée, lors de la dernière inspection de la gendarmerie.

Il semble cependant que le système TCHAP donne des résultats satisfaisants et suffisants.

### 11. Vidéo protection.

La gendarmerie l'appelle de ses vœux

### 12. Tranquillité vacances.

Il ne faut pas hésiter à signaler à la gendarmerie, ses départs en vacances.

Deux avantages :

- La surveillance de la maison
- La présence de la gendarmerie sur Ponchon.

## QUESTIONS DIVERSES

**R. JOYOT** : les services de la Commune traversent une période difficile, avec un effectif réduit : tonte, nids de poule, coulées de boues, manifestations publiques et privées, élections.....etc. et ils y font face du mieux qu'ils peuvent.

**M. VASSEUR** : les travaux de la boulangerie sont pratiquement terminés. Un auvent en plus au-dessus de la porte de la cuisine pour le même prix. L'espace paraît beaucoup plus grand.....pour la même surface.

**N. SUZE** : demande ou en est le subventionnement du parking du Bouloir.

- Département : 46 323 € au titre des amendes de police
- Région : demande déposée en février 2023 et en avril 2024.
- Etat : demande déposée en avril 2024.

**D. ROLLAND** : le City Stade est vieillissant. Il est utilisé depuis plus de 20 ans. On évoque son remplacement. Ce ne peut être qu'une opération conséquente. Il faudrait faire vérifier l'installation par un bureau de contrôle.

**L. LACHAPPELLE** : déplore les détonations destinées à effaroucher les oiseaux et qui ont pour effet de réveiller le voisinage. Ces détonations doivent cesser de 22 heures à 7 heures. R. JOYOT avait écrit en ce sens à une dizaine d'agriculteurs.:

**D. ROLLAND** : les courts de tennis du Larris. On ne peut envisager leur réaménagement que si un club de tennis voit le jour. Ce sera à nouveau une opération conséquente. (Hors réunion : le réaménagement des courts de tennis sur le Larris poserait la question du site de la fête.)

**F. FAUQUEMBERGUE** : déplore les tas de boue, qui, à Framicourt et à Houssoye, ne sont pas évacués.

C'est Michel VASSEUR qui doit les évacuer, et il ne peut le faire que sous un temps à peu près clément.

**M. VASSEUR** : se proposait d'intervenir bénévolement sur la question de l'évacuation de toutes ces boues, en faisant face à d'autres impératifs. R. JOYOT lui commande les travaux, pour qu'ils soient exécutés au plus vite, et pour qu'ils lui soient réglés.

**M. VASSEUR** : Villers ST Sépulcre éprouve les mêmes inconvénients de boue que Ponchon. M VASSEUR a pris contact avec le Maire de Villers : quelles solutions pour les cultures, et les agriculteurs ?

Date présumée du prochain Conseil : **vendredi 06 septembre à 19 h 00**